

**Compte rendu de la réunion de bureau de l'ACAS**  
**Du 30 septembre 2010**  
**En mairie du Rouget**

La séance est ouverte à 20 h. 45

Présents : A. VALADOU, P. et P. MALGAT, T. SAINTE MARIE, G. BEX, M.T. PICARD

Excusés : N. MOMBOISSE, C. VIRY, B. VIGIER, J. GARRIGOUX, P. et I DUFOR

Etat du compte du Crédit Agricole : 1355 € + 200 € de subvention municipale à venir prochainement.

Il y a eu le règlement de l'inscription au journal officiel, ainsi que de différentes fournitures. Un RIB a été déposé en mairie pour le virement des 200 € de subvention. Il s'agit d'une subvention annuelle qui sera renouvelée chaque année sur présentation d'un bilan financier.

Le Président parle d'un projet de lettre adressé aux juristes de l'association des maires de France, ou mairie conseil, pour demander leur avis sur la position de l'association engageant des travaux dans un local appartenant au diocèse de St Flour, et sur l'intérêt d'un portage public. Ces précisions avaient été souhaitées par Mr BRUN. (L'intérêt d'un portage public étant la récupération de la TVA et l'accès plus facile aux aides. Gilles Combelle a fait le nécessaire et attend une réponse.

Lettre à déposer dans les boîtes à lettres du Rouget pour inciter à l'adhésion à l'ACAS. Sa rédaction donne satisfaction à l'ensemble du bureau. On décide de contacter la poste pour un devis de frais de distribution et d'en faire de même auprès de Média Poste.

Le Président nous lie une lettre de remerciement de Jeanne et Jean LABELLIE datée du 10/09/2010. Ils confirment tous deux leur venue possible en novembre et pourquoi pas le samedi 20 novembre ; le programme des différentes manifestations sera identique à celui prévu pour le 11 septembre. Il faut bien entendu recontacter Pascaline en ce qui concerne la restauration.

On évoque la possibilité de réalisation d'une carte postale en couleur concentrant un élément du chemin de croix et quelques vitraux et élément de la verrière.

Pierre MALGAT propose de faire un courrier aux services philatéliques de la poste à Périgueux, demandant s'il existe des possibilités d'émission d'un timbre le Rouget et son église contemporaine. Il insistera sur le fait que Jean LABELLIE enfant du pays (le Rouget) réalisateur des vitraux et peintre très connu vient de connaître lors d'une exposition à Perpignan un grand succès.

Panneaux routiers :

- Le Président a fourni à « Signal Centre » d'Aurillac tous les éléments nécessaires à leur réalisation. Il attend une réponse. La dépense serait de l'ordre de 4000 € par panneau.

Réparation de la grande verrière :

- Mme LAUMOND a fourni un devis pour Groupama s'élevant à 1200 €.La réparation ne devrait pas tarder maintenant
- Maison de Mme PALISSOU : cette dame qui a acheté la maison de J. LABELLIE dit qu'après des travaux il ne reste rien de l'œuvre du peintre dans ses locaux, sauf des photos.par contre une autre ouvre a été identifiée chez le Dr Peretto ,œuvre surement donné en son temps par Jean, au Dr Pierre Valadou.

Le Président a adressé une lettre à la directrice du Crédit Agricole du Rouget pour lui confirmer notre existence et ensuite prendre des contacts pour d'éventuels soutiens logistiques et pour l'attribution de subvention.

Visite de Mr BRUN et de son collègue éclairagiste :200 € de frais de déplacement ont été déboursés.

Avant de déposer auprès des différents organismes concernés «Drac , mairie, C.Général, C. Régional ,etc... » un devis détaillé en vue de subvention, il convient, de l'avis de tout le Bureau, de comparer les prix et les fournitures proposés par Mr BRUN à ceux fournis par des entreprises concurrentes, mais on se limitera aux travaux. A noter également que le design des projecteurs est à affiner (ceux transmis en photo n'étant pas tiptop...)

T. SAINTE MARIE connaît en particulier une entreprise San-Floraine spécialisée dans ce genre de prestation.

La séance est levée à 22 h.

**PROCHAINE REUNION LE 3 NOVEMBRE 2010**

**A 20 H.30 en Mairie du Rouget**

Nb : il s'avère que la date du 20-11 pour la journée « Labellie » ne peut être retenue (l'intendance pascalienne ne suit pas) c'est donc le 27 novembre que nous organiserons conférence, expo, vente de livres, repas convivial etc...cette date convient à Jeanne et Jean et l'intendance suivra ! Merci de bien le noter et, si souci, de m'en informer par retour. Alain.